



Les « Passeports pour les JO »

Soutenez la révélation des sportifs de haut-niveau à Sorbonne Université en finançant un Passeport pour les Jeux Olympiques !

« Bravo à nos sportifs de haut niveau qui réussissent à la fois de brillantes études et de grandes performances sportives. Sorbonne Université et sa Fondation sont fières de les accompagner dans leurs parcours jusqu'aux JO ».

Jean Chambaz, Président de Sorbonne Université

FAIRE ÉCLORE LES TALENTS

Depuis 30 ans, Sorbonne Université, en partenariat avec l'INSEP, accompagne les sportifs de haut niveau dans la réalisation de leur double projet : le sport et leurs études supérieures. Ainsi, tous les 4 ans, des étudiants de Sorbonne Université sont sélectionnés pour participer aux Jeux Olympiques. Ils bénéficient d'aménagements d'études leur permettant de concilier au quotidien les différentes contraintes qu'ils rencontrent.

Aujourd'hui la Fondation Sorbonne Université souhaite soutenir ces sportifs de haut niveau pour accéder au rêve olympique, à Tokyo en 2020 et Paris en 2024.

La Fondation propose de remettre des « Passeports pour les JO » à hauteur de 3 000 euros par an à des étudiants inscrits dans un projet olympique.

Chiffres clés



2018
année
de lancement



Objectif :
Paris 2024



12 bénéficiaires
depuis la création
du programme

LE DISPOSITIF

Les étudiants, pour atteindre l'optimum de leur performance, ont notamment besoin de compléter leur formation sportive par des stages spécialisés, soins médicaux, récupération... Ces frais représentent, pour ces étudiants sportifs de haut niveau, une charge financière supplémentaire, qu'eux-mêmes ou leurs familles ne peuvent pas toujours supporter.

Fort de son originalité, ce dispositif assure une meilleure autonomie financière au sportif, afin qu'il puisse se consacrer pleinement à ses études et à l'entraînement.

PAROLES D'ETUDIANTS



« Le mécénat est très important pour nous, étudiants sportifs. Dans une année olympique, chaque détail compte, et vous nous permettez de nous sentir soutenus, accompagnés et reconnus ! Notre ambition n'en est que grandie ! Cette aventure ne peut pas être un succès seul, mais lorsque l'on est bien entouré, encouragé, que nos efforts sont reconnus, nous pouvons tout faire ».

Benjamin Auffret, étudiant à Sorbonne Université, qualifié pour les JO de Tokyo en plongeon.

« Nous voulons toutes les deux être ingénieures, en aéronautique pour Laura et dans le développement durable pour Charlotte. Sorbonne Université nous permet de concilier nos études et notre sport en nous permettant de moduler nos années en fonction de notre charge d'entraînement, surtout en ces années préolympiques où le temps est compté. Au-delà de l'aide financière, être lauréates de Passeports pour les JO est une fierté mais aussi une reconnaissance de notre travail sportif et universitaire ».

Charlotte et Laura Tremble, étudiantes à Sorbonne Université, natation synchronisée.

POURQUOI VOUS ENGAGEZ AVEC NOUS ?



« Le soutien de l'université auprès de ses étudiants sportifs de haut niveau engagés dans l'aventure des Jeux Olympiques est celui de toute sa communauté. Au delà de l'aspect financier, ce sont en effet les valeurs portées par chacun d'entre eux qui sont ainsi mises en avant. C'est dans cette perspective que nous

invitons particuliers ou entreprises mécènes à s'associer à nous pour la réussite de ce projet. Programme original qui n'existe qu'à Sorbonne Université, « Passeport pour Les JO » offre aux jeunes qui en bénéficient la possibilité de mieux se préparer à une épreuve reine, mais qui rejaillit sur toute l'activité et la pratique sportives au sein de l'ensemble de la communauté de Sorbonne Université.

Pour l'entreprise mécène, les retombées en terme d'image à l'extérieur se doubleront ainsi de

bénéfices collectifs en interne, et du développement d'un lien de confiance pérenne avec Sorbonne Université ».

Barthélémy Jobert,
Président de la Fondation Sorbonne Université

PAROLES DE MÉCÈNES



« Soutenir les jeunes talents franciliens fait partie des missions que s'est donné notre fonds de dotation

mécénat au niveau régional. Aider de jeunes athlètes à cultiver l'excellence dans leur discipline sportive en parallèle de leurs études à Sorbonne Université s'inscrit parfaitement dans le cadre de cet engagement ».

Etienne de Magniot,
Président du Crédit Agricole d'Ile de France

CE QUE VOUS POUVEZ FINANCER

DES CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT IDÉALES POUR LES ETUDIANTS SPORTIFS

À HAUTEUR DE 3 000 EUROS PAR AN ET PAR ÉTUDIANT

Les dons effectués par les entreprises au titre du mécénat sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires HT (Art 238 bis du CGI).

En tant que donateur particulier, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, vous bénéficiez d'une réduction de votre IFI égale à 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 euros.

POUR EN SAVOIR PLUS

Anne-Lydie Ardiet,
Responsable mécénat entreprises et fondations
anne-lydie.ardiet@sorbonne-universite.fr
01 44 27 26 11